

Minière Osisko considère que de cultiver des relations positives et mutuellement bénéfiques avec les communautés locales et autochtones fait partie intégrante de l'application de nos cinq valeurs fondamentales : le respect, la passion, la diversité, l'intégrité et l'efficacité. Minière Osisko comprend l'importance de rigoureusement maintenir et améliorer une culture exemplaire en matière d'engagement communautaire.

Minière Osisko s'engage à :

- Instaurer un dialogue continu et des relations respectueuses avec les communautés d'accueil autochtones comme allochtones par la consignation et le partage d'informations, la compréhension et le travail de collaboration afin de répondre aux préoccupations;
- Respecter rigoureusement les lois et règlements des juridictions dans lesquelles nous opérons en plus des obligations concernant les aspects communautaires des règlements, des codes et des pratiques, des standards pour lesquels Minière Osisko adhère;
- Veiller à ce que les parties intéressées potentiellement affectées par les impacts de nos activités soient identifiées à un stade précoce;
- Rencontrer rapidement, en temps opportun et de manière adaptée sur le plan culturel auprès des communautés autochtones et allochtones concernées, y compris dans le cadre du processus d'évaluation environnementale.
- S'assurer que le savoir traditionnel et les intérêts des communautés dans un projet soient intégrés, que les répercussions potentielles des activités soient comprises, et ce, dans le but d'adopter des mesures d'atténuation visant la prévention et la protection;
- Promouvoir une compréhension interculturelle afin que nos employés soient sensibilisés à la culture, aux valeurs et aux aspirations des communautés autochtones concernées;
- S'assurer que les employés et les sous-traitants interagissent avec les communautés autochtones et allochtones concernées, les organisations, les groupes et les individus avec respect et intégrité en acceptant et en étant sensibles aux différences culturelles et en encourageant la diversité et l'inclusion dans nos lieux de travail, dans le respect de nos politiques internes;
- Développer des ententes de collaboration, s'il y a lieu, directement avec les communautés locales ou conjointement avec les gouvernements;
- Collaborer avec les gouvernements et les communautés pour soutenir et encourager les programmes adaptés de développement communautaire pour répondre aux besoins et aux priorités des communautés, comme le renforcement des capacités;
- Identifier et respecter les intérêts sociaux, économiques, environnementaux et culturels des communautés autochtones et allochtones concernées afin de contribuer au développement économique et socioéconomique de ces dernières en conformité avec nos politiques d'approvisionnement responsable et de ressources humaines;
- Appuyer et encourager l'implication des parties intéressées autochtones directement affectées au suivi environnemental, à la planification de la fermeture et de la remise en état des sites ainsi qu'à d'autres activités environnementales qui pourraient les intéresser ou les impacter;
- Établir et maintenir un système de rétroaction et un mécanisme de plainte avec les parties intéressées, mener des enquêtes appropriées sur les événements ainsi qu'identifier et mener à bien les actions correctives;
- Viser l'amélioration continue en mettant en œuvre des programmes de gestion des relations avec la communauté, en révisant annuellement nos engagements et nos objectifs, en consignation des préoccupations et nos réponses, et en élaborant des plans et des cibles pour améliorer la performance;
- Veiller à ce que les ressources – humaines, matérielles et financières – nécessaires soient disponibles pour assurer la promotion, la planification et la mise en œuvre de la présente politique.

Afin d'atteindre nos objectifs en matière de relations communautaires, Minière Osisko s'attend à ce que :

- Tous les cadres, gestionnaires et superviseurs soient des ambassadeurs dans la promotion et le maintien de nos relations avec nos communautés d'accueil;
- Le département des relations avec les autochtones et les collectivités soutienne cette politique en élaborant, en mettant en œuvre et en maintenant des normes et des protocoles pour atteindre les objectifs de performance et soutenir les activités sur site;
- Tous les employés, sous-traitants et fournisseurs de biens et services soient responsables de l'exécution de leurs activités conformément à cette politique;
- Les enjeux sociaux soient présentés au comité de développement durable du conseil d'administration pour surveiller nos pratiques en matière de relations avec la communauté, incluant toutes les mesures correctives nécessaires prises pour les améliorer et confirmer que Minière Osisko adhère à cette politique.

